



L'Atelier de Canterrane, Gîte-Loft pour deux....

CONTRAT DE RESERVATION D'UN SEJOUR EN GITE RURAL

Le CLIENT

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nombre de personnes durant le séjour :

Nombre et type d'animaux :

Le PROPRIETAIRE

Marc COFFINET

Moulin de Canterrane / BP7

66 300 CASTELNOU

06.13.73.05.56 / 04.68.38.85.75

coffinet@yahoo.fr

➤ CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU GITE

Au coeur de la garrigue et du vignoble, ancienne partie de grange rénovée. Loft de 60 m² avec côté jour(cuisine équipée, salon, coin repas) et côté nuit (chambre – 1 lit 2 pers – salle d'eau, wc séparé).Décoration très soignée et ambiance « vintage ». Terrasse privative (salon de jardin, barbecue, chiliennes). Belle piscine à partager, calme, grands espaces, randonnées et VTT à partir du gîte. Gîte en bordure d'une rivière, parfois asséchée en période d'été. Parking privatif. Le propriétaire réside sur le site, ainsi qu'un second gîte (6 pers.max.). Accès par un chemin de terre sur 200 m, puis par un chemin goudronné.

Posé au cœur de la garrigue méditerranéenne et du vignoble, le Domaine du Moulin de la Canterrane est entouré d'une superbe nature. Vous y apprécierez le calme de son environnement préservé et le charme de ses vieilles pierres. Pour compléter votre bonheur, vous profiterez de sa belle piscine à partager.

En cours : . Homologation 4 épis « Gîte de charme national ».

Superficie totale du gîte : 60m².

Capacité : 2 personnes maximum.

Animaux acceptés.

Chèques-vacances non acceptés.

➤ **DATES DU SEJOUR**

Du , à partir de 14h00
Au , à 10h00

➤ **PRIX DU SEJOUR :**

Le prix du séjour en question s'élève à : € **TTC**.
Il s'entend toutes charges comprises (eau, gaz, électricité, bois).
Il comprend également la taxe de séjour quel que soit le nombre d'occupants (dans la limite de la capacité du gîte, à savoir **2 personnes**).

➤ **DEPOT de GARANTIE**

Le dépôt de garantie (ou caution) s'élève à **750 €**. Il devra être versé au moment de l'entrée dans les lieux.

➤ **PRISE D'EFFET DU PRESENT CONTRAT**

La réservation sera effective si nous recevons à notre adresse **avant le :**

- ❖ Un exemplaire du présent contrat paraphé, daté et signé (le second exemplaire est à conserver par le client)
- ❖ Un acompte de **25 % du prix total** du séjour soit : € à régler par chèque bancaire ou virement établi à l'ordre de Monsieur COFFINET Marc (IBAN : FR76 3000 3015 0300 0503 4626216 – SOGEFRPP)

Au delà de cette date, cette proposition de séjour sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance. Le solde du séjour est à régler au moment de l'entrée dans les lieux.

➤ **OPTIONS PAYANTES – SERVICES ANNEXES A LA LOCATION**

<i>Options</i>	<i>Tarifs</i>	<i>NON</i>	<i>OUI</i>
<i>Linge de maison (draps, serviettes, torchons...)</i>	10 € / personne		Nombre de grands lits : Nombre de petits lits : Nombre de personnes :
<i>Ménage de sortie</i>	30 € / forfait		

➤ **REMARQUES PARTICULIERES**

➤ **ENGAGEMENTS et SIGNATURES**

Je soussigné(e) , déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales et de la fiche descriptive « Gîte de France : Atelier de Canterrane », fournie en annexe.

A : Le :
(Signature du propriétaire)

A : Le :
(Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pièces à joindre :

- **Chèque d'acompte ou virement**
- **Copie pièce d'identité**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Art.1 - ce contrat de réservation est réservé à l'usage exclusif de la réservation d'un séjour en gîte rural labellisé « Gîte de France » par l'antenne départementale territorialement compétente au nom de la Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert.

En aucun cas la Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ses contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

Art.2 - durée du séjour : le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Art.3 - conclusion du contrat : la réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total du prix du séjour et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée dans le contrat. Un deuxième exemplaire est à conserver par le client.

Le contrat conclu entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate du séjour aux torts du client, le prix du séjour restant définitivement acquis au propriétaire.

Art.4 - annulation par le client : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire.

a) annulation avant l'arrivée dans les lieux : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 60 jours avant la date prévue de l'entrée dans les lieux.

Si le client ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée prévue sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le solde du séjour.

b) Si le séjour est écourté, le prix du séjour reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Art.5 - annulation par le propriétaire : le propriétaire reverse au client l'intégralité des sommes versées, ainsi qu'une indemnité égale à celle que le client aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Cette clause ne s'applique pas en cas de force majeure (inondation, neige, panne de courant, rupture de l'alimentation en eau, incendie, tempête...).

Art.6 - arrivée : le client doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Art.7 - règlement du solde du prix du séjour : il est versé à l'entrée dans les lieux.

Art.8 - état des lieux : une visite complète est effectuée à l'entrée et à la sortie des lieux.

L'état de propreté du gîte ainsi que de son équipement sont de cette façon constatés bilatéralement. Toute remarque doit alors être signalée et mentionnée au contrat à l'issue de la visite. Le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant le séjour et avant son départ.

Le client a la possibilité de souscrire à un service « ménage fin de séjour » pour une somme forfaitaire de 50 euros.

Art.9 - dépôt de garantie ou caution : à l'arrivée du client, un dépôt de garantie dont le montant s'élève à 750 euros est demandé par le propriétaire. Après la visite de fin de séjour, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées et/ou d'un coût de nettoyage forfaitaire de 50 € si l'état de propreté n'est pas conforme.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le présent contrat) empêchant la visite de sortie le jour même du départ du client, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine.

Art.10 - utilisation des lieux : le client devra assurer le caractère paisible du gîte et en faire usage conformément à la destination des lieux. En particulier le client note que l'intérieur du Gîte et non-fumeur, qu'il est interdit de faire du feu sur l'ensemble du gîte et des terrains voisins (à l'exception du barbecue aménagé). L'attention du Client est attirée sur le fait que le gîte se trouve dans un environnement naturel qui peut présenter certains risques (rivière, piscine, pentes, garrigue, falaises...). Le Propriétaire décline toute responsabilité et attire l'attention du client sur le fait que les enfants doivent être placés sous surveillance en permanence. De même l'utilisation de la piscine est aux « risques et périls » du locataire s'il décide de l'utiliser. Celle-ci est équipée d'un système d'alarme homologué et en bon état de marche et branché en permanence. Elle est en partage avec le propriétaire et le cas échéant ses invités ou d'autres locataires. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas d'accident survenant aux locataires dans le cadre de l'utilisation de la piscine. Il est rappelé ici et dans le classeur d'accueil que les enfants doivent être placés en permanence sous la surveillance d'un adulte. On notera que la piscine est interdite aux animaux de compagnie.

Art.11 - capacité : le présent contrat est établi pour une capacité maximale de **6 personnes**. Si le nombre de clients dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture de contrat sera considérée à l'initiative du client.

Art.12 - animaux : le gîte accepte les animaux de compagnie mais ils doivent être signalés dès la phase de réservation (nombre et type). La piscine est interdite aux animaux de compagnie.

Art.13 - assurances : le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Art.14 - paiement des charges : les charges courantes d'électricité, d'eau, de bois, et les taxes de séjour (jusqu'à 6 personnes maximum) sont incluses dans le prix forfaitaire de location.

Art.15 - litiges : toute réclamation doit être soumise au propriétaire, dans les meilleurs délais par lettre. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis au service qualité de la Fédération Nationale des Gîtes de France qui s'efforcera de trouver un accord amiable.



FICHE DESCRIPTIVE
GITE N° (en cours) L'ATELIER DE CANTERRANE
situé à CASTELNOU - 66

Capacité : 2 personnes - **Classement :** 4 épis - **Date du classement :** en cours

➔ **Descriptif du gîte :**

Au coeur de la garrigue et du vignoble, ancienne partie de grange rénovée. Loft de 60 m² avec côté jour (cuisine équipée, salon, coin repas) et côté nuit (chambre – 1 lit 2 pers – salle d'eau, wc séparé). Décoration très soignée et ambiance « vintage ». Terrasse privative (salon de jardin, barbecue, chiliennes). Belle piscine à partager, calme, grands espaces, randonnées et VTT à partir du gîte. Gîte en bordure d'une rivière, parfois asséchée en période d'été. Parking privatif. Le propriétaire réside sur le site, ainsi qu'un second gîte (6 pers.max.). Accès par un chemin de terre sur 200 m, puis par un chemin goudronné.

Posé au cœur de la garrigue méditerranéenne et du vignoble, le Domaine du Moulin de la Canterrane est entouré d'une superbe nature. Vous y apprécierez le calme de son environnement préservé et le charme de ses vieilles pierres. Pour compléter votre bonheur, vous profiterez de sa belle piscine à partager.

En cours : gîte sélectionné par les « Gîtes de Charme » / sélection nationale des Gîtes de France

Superficie totale du gîte : 60m².

➔ **Commodités ou équipements du gîte :**

Chauffage électrique, lave-linge, lave-vaisselle, micro-ondes, téléviseur, DVD, chaîne Hi-fi, poêle à bois, boudodrome, piscine.

Matériel bébé sur demande



Gîte avec accès



Maison individuelle



Piscine commune



LOCATION DIRECTE

AUPRES DU PROPRIETAIRE :

Veillez retourner votre contrat et votre paiement à :

Monsieur COFFINET MARC
 MOULIN DE LA CANTERRANE
 BP7
 66300 CASTELNOU

04 68 38 85 75
 06.13.73.05.56

Contact@moulindecanterrane.com

<http://www.moulindecanterrane.com/>

Loisirs ou services :

mer	ski	rando	baignade	thermes	commerce
25.0 km	80.0 km	sur place	10.0 km	20.0 km	8.0 km

Tarifs de location à la semaine pour la saison 2014 (en €)

Moyenne saison	Haute saison été	Hors saison	Week-end (2 nuits)	Mid-week (2 nuits en sem.)	Haute saison hiver (Gîte en montagne)	Noël (Gîte en Montagne)
490	890	330	150			

Le tarif comprend :

- La location du gîte, la consommation d'eau et du gaz en bouteille pour la gazinière (si équipement au gaz)
- La consommation électrique totale
- La consommation liée au système de chauffage
- La fourniture du bois pour la cheminée ou le poêle
- La taxe de séjour

Le tarif ne comprend pas :

Accueil d'animaux domestiques : animal accepté gratuitement

Services optionnels (à convenir avec le propriétaire directement, quelques jours avant votre arrivée) :

Draps de lit : Payant pour l'ensemble des lits Linge de toilette : Payant pour l'ensemble des occupants Service Ménage en fin de séjour : Payant	OPTION FOURNITURE DRAPS DE LIT/SERVIETTES/ TORCHONS (€/PERS): 10.00 OPTION SERVICE DE MENAGE EN FIN DE SEJOUR (€): 30.00
--	---

➔ **Propriétaire du gîte :** Monsieur COFFINET MARC